SAASEMER KLEEBLATTEL

Lettre de liaison N° 1 - Avril 2021

SAASENHEIM

Le mot du maire

Rester au plus près de nos concitoyens, notre priorité.

La première édition du SAASEMER KLEEBLATTEL (la «feuille de trèfle» de Saasenheim) est arrivée.
Cette lettre de liaison nous permet de partager avec vous les informations et évènements importants de notre village.

Traditionnellement, le début d'année est consacré au budget communal.
L'orientation que prendra la Communauté de Commune du Ried de Marckolsheim (CCRM) pour régler le manque de place d'accueil aux périscolaires, ajouté à la crise de la Covid-19 qui se prolonge et la baisse significative des dotations de l'Etat, sont autant d'éléments qu'il nous faut prendre en compte pour prioriser nos actions.

Nous poursuivons nos efforts afin que « Bien vivre Ensemble » reste au cœur de nos préoccupations.
Nous comptons sur chacun d'entre vous pour apporter une pierre à l'édifice.
Rendez-vous à la prochaine journée citoyenne (reportée en automne), si les conditions sanitaires le permettent.

D'ici là, prenez soin de vous.

Bien à vous,

Anne-Marie NEEFF

Erratum

Bulletin communal, page 14

Composition de la Commission Environnement : il fallait lire Mme Anita WALTSBURGER au lieu de Mme Patricia UEBER.

Environnement

Faire de notre village un jardin où il fait bon vivre ensemble, voilà le bel objectif de la commission.
Les travaux de rafraichissement de l'agencement du jardin des cinq sens se poursuivent ainsi que ceux des aménagements paysagers des abords de la salle des fêtes, parking et installation du totem compris.
Une fois l'initialisation du repérage des forêts communales réalisée en 2020, il s'agira cette année de le finaliser et d'en établir un plan de gestion.
Les travaux de restauration de la Schwamm et du Kaepfergraben continuent eux aussi, avec le soutien de la CCRM et du SDEA.

Après la participation au fleurissement hivernal, voici déjà celle du printemps qui s'annonce.
Les conditions sanitaires ne permettant pas le maintien de la soirée du 23 avril, une nouvelle date restera à définir, un moment traditionnellement fort pour se retrouver sur ce thème du fleurissement.

Communication

Des travaux de mise en sécurité du réseau et des équipements informatiques de la mairie sont engagés. C'est devenu un enjeu primordial à l'ère du numérique.

Contenu

Le mot du maire
Erratum bulletin communal
Travaux des commissions
À vos agendas
La salle des fêtes
Délibérations du conseil
Réglementation - Divers

Voirie

Dans le cadre d'un premier lot de réfection des voiries, les travaux du lotissement de la « Chaudronnerie du Ried » conduisent la municipalité à l'étude des aménagements des rues des Vergers et Dorfmatt au courant de ce premier semestre.

À vos agendas*

Mai
Le 16 Pêche sportive
Juin
Le 13 Pêche des jeunes
Le 20 Fête paroissiale
Le 26 Feu de la Saint-Jean
Juillet
Le 13 Fête nationale
Le 14 Pêche sportive
Septembre
Les 18 et 19 Journées du patrimoine

*** Sous réserve d'un assouplissement des conditions sanitaires**

La salle des fêtes

La fin d'un chantier

2018 - Lancement de l'appel d'offres.

2019 - Démarrage des travaux.

2020 - Poursuite des travaux avec quelques mois d'interruption suite à la crise sanitaire.
2021 - Fin des travaux et livraison de la salle.

La salle d'une surface utile de 200 m² (identique à l'ancienne salle), équipée de sa nouvelle cuisine et de son bar est impatiente de dévoiler aux Saasenheimois ses nouveaux atouts.

La location pourra démarrer dès que les restrictions sanitaires seront levées. Il sera possible prochainement de prendre connaissance du règlement intérieur et des tarifs applicables sur le site internet de la commune.

Délibérations du conseil

Décembre 2020

Opposition au transfert du pouvoir de police du maire à la CCRM.
- Renégociation du bail de location de la parcelle hébergeant l'émetteur de télécommunication avec le prestataire Valocime.

Janvier 2021

Lancement d'une étude d'implantation d'un pylône émetteur Orange à proximité du château d'eau.

- Validation d'une enveloppe d'aide de 100 000 euros par le fonds de solidarité régi par le département dans le cadre de la rénovation des voiries.

Mars 2021

Ouverture d'un poste d'ouvrier communal en remplacement d'un départ à la retraite.

- Annonce de la fermeture d'une classe du RPI (Richtolsheim) à la rentrée prochaine en raison de la baisse des effectifs.

Réglementation

L'arrêté municipal

N 2017/SA56 du 21/09/2017

L'**article 2.3** stipule que les riverains doivent veiller à laisser le passage libre sur les trottoirs pour les piétons, les poussettes et les personnes à mobilité réduite et à respecter, lorsque la largeur du trottoir existant le permet, une largeur minimale de 1,20 m. Cette disposition s'applique également aux bandes piétons séparées de la chaussée par une rangée de pavés (rue de la Garde par exemple).
Le stationnement des véhicules doit se faire sur la chaussée ou sur les aménagements prévus à cet effet, en particulier rue Principale et rue de Schœnau.
Le trafic y étant particulièrement dense, un mauvais stationnement oblige les piétons à emprunter la chaussée.

Divers

Les Noëlies 2020

Malgré le contexte sanitaire de cet hiver, elles ont connu un franc succès.
L'équipe des décorateurs, qui par ailleurs est à la recherche de nouveaux bénévoles pour étoffer son équipe, a déjà entrepris un travail d'orfèvre pour rénover plusieurs santons abîmés au fil des années.

Rénovation énergétique

Des aides sont possibles auprès de la CCRM.

Renseignements : https://www.ried-marckolsheim.fr/Cadre-vie/Espace-info-energie.html

Mentions légales
Responsable publication : Mme Anne Marie NEEFF
Rédaction : Mmes Christelle Hartmann, Patricia Ueber, Evelyne Ludwig, M. Pascal Ostertag
Contact : mairie@saasenheim.fr - Tél. 03.88.85.20.85
Site : https://saasenheim.fr - Page Facebook : https://www.facebook.com/Saasenheim/
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE